



Séance du 20 Mars 2026

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A L'USEDA

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de CAISNES convoqué le 17/03/26 s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre WALLOIS, maire.

Etaient présents : Audrey BERTHEMET, Lucie BRUNEL, Didier CHRISTOPHE, Stéphanie DI CREDICO, Véronique DENIZART, Nicole FABRYKA, Jean-Pierre GRIS, Bruno GONCALVES, Martine HAYAMMES, Jean HELWASER, Alain JANSSEN, Marie-Claude HERIOT, Antoine KULA, Jean-Luc PERRIN, Roger RAMELET, Jean-Pierre WALLOIS, formant la majorité des membres en exercice

Absents : -

Martine HAYAMMES a été élue secrétaire de séance.

D

oivent être nommés 2 titulaires dont la maire et 2 suppléants.

Pour le 2^{ème} titulaire M. Bruno GONCALVES est candidat.

Suite au vote, à l'unanimité, sont désignés titulaires la maire, Marie-Claude HERIOT et Bruno GONCALVES et

2 suppléants : Audrey BERTHEMET et Antoine KULA.



*Et ont signé sur le registre tous les membres présents.
Fait et délibéré en séance. Pour copie certifiée conforme*

A Caisnes le 23/03/2026

Le Maire, Marie-Claude HERIOT

Département de l'OISE
Arrondissement de COMPIEGNE
Canton de NOYON
COMMUNE de CAISNES

NBRE DE CONSEILLERS :

en exercice : **15**
présents : **15**
votants : **15**

DATE de CONVOCATION :
17/03/2026

DATE D'AFFICHAGE :
23/03/2026

Délibération n°:
2026 03 20 09

Le maire certifie, en application de l'article L2131-1 du CGCT, que le présent acte est rendu exécutoire le

.....
date de son dépôt en Sous-Préfecture de Compiègne au titre du contrôle de légalité.